

URBASOLAR CRÉE UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE À LA GRAND-COMBE

Au lieu-dit Grand Baume, l'installation d'une centrale photovoltaïque de 2,9 hectares reconvertit l'ancienne halde minière de charbon. La centrale a été inaugurée le 30 novembre en présence de Patrick Malavieille, maire de La Grand-Combe et du sous-préfet Jean Rampon.

Pour l'équipe municipale de La Grand-Combe, installer une centrale photovoltaïque sur un ancien site minier est apparu comme une évidence : *« La commune a toujours participé à l'histoire énergétique de la France. Cet ancien site industriel des Charbonnages de France poursuit l'aventure industrielle grand-combienne en s'inscrivant dans une logique environnementale d'avenir »*, décrypte Joseph Perrez, premier adjoint au maire.

La société montpelliéraine Urbasolar a aménagé un champ de 7,6 hectares avec des panneaux photovoltaïques sur un terrain de l'Office national des Forêts situé à 400 mètres d'altitude. Le parc est composé de deux plateformes suivant la typologie du site : *« Vu du sol, il est parfaitement intégré au paysage et ne le dénature pas du tout »*.

Une production de 7 000 MWh par an

Avec ses 746 tables de 20 modules photovoltaïques, les panneaux représentent 2,9 hectares. La centrale produira 7 000 mégawatts-heures par an et évitera la production de 2 224 tonnes de CO₂ chaque année. Les panneaux, en silicium cristallin, sont une technologie faisant appel à une ressource abondante et n'utilisant aucune substance toxique.

« Afin d'insérer au mieux le projet dans son environnement, l'implantation du parc photovoltaïque s'accompagne de la construction d'abris favorisant la biodiversité, tels que des gîtes à reptiles composés de pierres, de terre et de bois », avance Urbasolar.

Le choix du site est le résultat d'une démarche de prospection au niveau du territoire de La Grand-Combe et des communes voisines. La société Urbasolar a recherché des terrains selon des critères à la fois techniques et environnementaux, si possible déjà concernés par une activité humaine. Ainsi, le site de Grand Baume a été choisi du fait de son ancienne exploitation industrielle qui l'a rendu faiblement végétalisé. L'ensoleillement favorable, la facilité d'accès (par l'ancienne piste de la mine) et le fait qu'il soit situé à plus de 2,5 km du centre urbain de La Grand-Combe ont résolument apporté à ce terrain tous les atouts pour une réhabilitation tournée vers l'avenir et la transition énergétique.

Le parc photovoltaïque est relié au poste de transformation d'Enedis, situé à 3,6 km en contrebas, par un unique câble enterré.